



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

7 août 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, le lundi 7 août 2023 à 20h, à laquelle sont présents : Mme Sonia Roberge, M. Michel Blondin, M. Éric Pariseau, M. Steve Roy, Mme Sylvie Turcotte, Mme Cathy Bishop; formant quorum sous la présidence du maire, M. Serge Tremblay.

Mme Geneviève Boutin, directrice générale, greffière-trésorière par intérim

M. Serge Tremblay constate le quorum, ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour proposée.

Il est proposé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2023
3. Adoption des comptes
4. Période de questions sur les comptes
5. Rapport des élus
6. Délégation de pouvoir de la directrice générale par intérim pour le paiement des comptes
7. Délégation de pouvoir pour l'accès à l'information
8. Représentant pour la négociation avec la Régie des trois Monts
9. Ajustement des conditions de la directrice générale greffière-trésorière par intérim
10. Entériner dépense pour la réparation des jeux d'eau
11. Banque d'heure et formations Info-tech
12. ADMQ : adhésion
13. Commémoration : responsable de la sécurité lors de l'événement
14. Carte de crédit : modifications
15. Renouvellement de l'entente 911
16. Abroger la résolution 2023-06-05-18
17. Délégation du pouvoir d'émettre et de signer des constats d'infraction en matière d'urbanisme
18. Délégation du pouvoir d'émettre et de signer des constats d'infraction concernant le règlement sur les nuisances
19. Modifications au contrat d'assurance
20. Achat enveloppes personnalisées
21. Octroi vente de l'imprimante
22. Demande d'appui au FFR : Fabrique de Notre-Dame-de-Ham
23. Achat de panneaux
24. Travaux réaliser sur le cours d'eau qui traverse la rue des Peupliers
25. Chemins privés : suivi
26. Projet règlement 200 : MRC Arthabaska
27. Colloque de zone
28. Techni-consultant
 - a. Achat d'un débitmètre



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

- b. Offre de services : chemins
- 29. Correspondance diverse
 - a. Martine Couture, vitesse du 1^{er} rang centre
 - b. Internet municipal dans le domaine des vacanciers
 - c. Inspection et vérifications en sécurité incendie 2023-2024
 - d. Obtention du programme d'aide à la voirie locale
- 30. Varia
 - a. Formulaire MR-69
 - b. Mandat Me Soucy
- 31. Période de questions
- 32. Fermeture de la séance

Les personnes élues ayant reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 juillet 2023, et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture. L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Éric Pariseau et adoptée à l'unanimité.

ADOPTION ET PAIEMENT DES COMPTES

Le montant du compte en banque s'élève au 1^{er} août 2023 à 245 792.10\$.

L'adoption des comptes est proposée par M. Michel Blondin et adoptée à l'unanimité.

Paiement des comptes Liste des dépenses juillet 2023				
	Fournisseurs	Description	Remb/ Subv	Montant
1	Agence revenu Canada	Remise employeur, pénalité de retard		1 196,77 \$
2	Alimentation du lac	nappe		25,28 \$
3	BGA Architecte	Étude, plan et esquis		3 147,44 \$
4	Bionest	vérification	Remb citoyen	366,99 \$
5	Brico Béton Vibré	Réparation 2e rang et St- Philippe		819,19 \$
6	Cercle des Fermières	cadeau naissance		30,00 \$
7	DHC Avocat	Honoraire juin 2023		502,33 \$
8	Entreprise S. Picard	Travaux électriques	PRABAM	1 289,60 \$
9	Excavation Marquis Tardif inc	réparation chemins		5 021,94 \$
10	FQM Assurance inc	Assurance radar		30,52 \$
11	Geneviève Boutin	Achat: envelo., encre, frais de poste		232,21 \$
12	Gesterra	Transport collecte et rapport compensatoire		10 005,63 \$
13	Hydro-Québec	Électricité		1 817,32 \$
14	Karine Villeneuve	conciergerie		770,00 \$
15	Mario St-Cyr	allocation, cellulaire et achat		621,83 \$
16	Ministère du Revenu du Québec	pénalité et retard		15,00 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

17	Ministère des Finances	cotisation employeur		3 290,61 \$
18	MRC Arthabaska	Inspection régionale		1 677,86 \$
19	Pêche Nicolet	subvention annuelle		2 000,00 \$
20	Poste Canada	timbre, envoie postal		379,94 \$
21	Équipement ProVicto	entretien tracteur pelouse		164,80 \$
22	Sogetel	Téléphone, Internet, central alarme, arrérages		1 480,67 \$
23	Somavrac	calcium		23 615,38 \$
24	Techni-Consultant	Programmation TECQ	TECQ	1 345,21 \$
25	Télébec	téléphone juillet et août		212,62 \$
26	Ville de Victoriaville	1er versement loisir		5 145,39 \$
27	Vivaco	entretien parc, projet jeu d'eau et pergolas	Nouveau Horizons	352,46 \$
28	Payes employés	Salaire et entente de quittance		13 952,99 \$
Total:				79 509,98 \$
Solde au compte au 1er août:				245 \$
Crédits divers				3 940,00 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES

Les citoyens ont soulevé des questions concernant :

- Le coût de la facture de l'entente de loisir avec la ville de Victoriaville
- Les factures en retard et les intérêts payés
- Le coût de l'achat du calcium

Il est également question de la date de la liste des paiements.

RAPPORT DES ÉLUS

M. Éric Pariseau fait rapport de la rencontre avec Techni-consultant. Il nous parle des prochaines étapes suivantes pour la recherche en eau et la mise aux normes de l'usine d'eau. Il nous parle du programme PRIMEAU qui pourrait financer les travaux à la hauteur de 95%. Il est également question des réparations des chemins et du pont du 2^e rang sud.

Mme Sonia Roberge fait rapport de la nouvelle codification de la bibliothèque. Grâce aux changements apportés, notre bibliothèque est maintenant côté 4 sur 5 alors qu'en 2022 nous étions à 2 sur 5.

Mme Sylvie Turcotte nous annonce l'ajout de module de jeux d'eau.

2023-08-07-01 RÉOLUTION POUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE GREFFIÈRE- TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM POUR LE PAIEMENT DES COMPTES

Il est proposé par Sonia Roberge et adopté à l'unanimité, de déléguer le pouvoir à Mme Geneviève Boutin, directrice générale, greffière-trésorière par intérim pour le paiement des comptes relatifs à la gestion courante et aux situations d'urgence.



Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

2023-08-07-02 RÉOLUTION POUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR POUR L'ACCÈS À L'INFORMATION

Considérant que l'article 8 de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ C,A-2.1 mentionne que les fonctionnaires qui sont conférées par cette loi sont exercées par la personne qui a la plus haute autorité au sein de l'organisme;

Considérant que, dans une municipalité, il s'agit du maire;

Considérant que le maire peut déléguer ce pouvoir au personnel de direction;

Il est proposé par Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité de nommer Mme Geneviève Boutin, directrice générale, greffière-trésorière par intérim pour agir comme responsable de l'accès à l'information.

2023-08-07-03 RÉOLUTION POUR LA NÉGOCIATION AVEC LA RÉGIE DES TROIS MONTS

Il est proposé par Éric Pariseau et adopté à l'unanimité de nommer M. Serge Tremblay, maire, comme personne responsable de la négociation et de la démarche de médiation avec la Commission municipale du Québec en lien avec le contrat de la Régie des trois monts.

2023-08-07-04 RÉOLUTION AJUSTEMENT DES CONDITIONS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

Il est proposé par Cathy Bishop et adopté à l'unanimité d'effectuer les modifications au contrat de Mme Geneviève Boutin tel que proposé. Les changements seront effectifs à partir du 7 août 2023.

2023-08-07-05 RÉOLUTION POUR ENTÉRINER LA DÉPENSE DE RÉPARATION DES JEUX D'EAU

Il est proposé par Sonia Roberge et adopté à l'unanimité d'entériner la dépense pour la réparation des jeux d'eau au coût de 650.00\$ + tx pour la réparation de l'ordinateur suite aux dommages causés par la foudre.

2023-08-07-06 RÉOLUTION POUR L'ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES D'INFO-TECH

Il est proposé par Steve Roy et adopté à l'unanimité d'acheter une banque d'heures au coût de 2210\$ (26 heures) auprès d'Info-tech pour permettre à Mme Geneviève Boutin de suivre les formations et d'avoir accès à du soutien technique pour l'utilisation du logiciel.

2023-08-07-07 RÉOLUTION POUR LA FORMATION SUR LA TAXATION

Il est proposé par Steve Roy et adopté à l'unanimité d'inscrire Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-trésorière par intérim à la formation sur la taxation au coût de 190\$ + tx.

2023-08-07-08 RÉOLUTION POUR L'ADHÉSION À L'ADMQ

Il est proposé par Sonia Roberge et adopté à l'unanimité de permettre l'adhésion de Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

trésorière par intérim à l'ADMQ et de transférer l'adhésion transférable à Mme Geneviève Boutin.

L'adhésion permet d'avoir accès aux revues, aux formations ainsi qu'à du soutien pour la rédaction de documents.

2023-08-07-09 13. COMMÉMORATION : RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ LORS DE L'ÉVÉNEMENT

Il est proposé par Cathy Bishop et adopté à l'unanimité de nommer Sonia Roberge comme personne responsable de la sécurité lors de la parade du 23 septembre 2023.

2023-08-07-10 RÉOLUTION POUR L'AJOUT D'UNE CARTE DE CRÉDIT

Il est proposé par Éric Pariseau et adopté à l'unanimité de permettre l'ajout d'une carte de crédit au compte de la municipalité au nom de M. Serge Tremblay, maire. Cette carte sera utilisée pour faciliter les achats et assurer qu'au moins une carte de crédit soit toujours en fonction en tout temps.

2023-08-07-11 RÉOLUTION POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE 911

Il est proposé par Michel blondin et adopté à l'unanimité de nommer Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-trésorière par intérim à signer l'entente 911 effective pour une durée de 10 ans à la date de signature.

2023-08-07-12 RÉOLUTION POUR ABROGER LA RÉOLUTION 2023-06-05-18 : DÉCISION RELATIVE AU MONTANT D'UNE AMENDE POUR REVÊTEMENT EXTÉRIEUR NON CONFORME

Il est proposé par Cathy Bishop et adopté à l'unanimité d'abroger la résolution 2023-06-05-18 : Décision relative au montant d'une amende pour revêtement extérieur non conforme.

2023-08-07-13 RÉOLUTION : DÉLÉGATION DU POUVOIR D'ÉMETTRE ET DE SIGNER DES CONSTATS D'INFRACTION EN MATIÈRE D'URBANISME

Il est proposé par Steve Roy et adopté à l'unanimité de nommer Mme Pénélope Houle et M. Philippe Habel comme personnes autorisées à émettre et à signer des constats d'infraction pour faire respecter les règlements d'urbanisme de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

2023-08-07-14 RÉOLUTION : DÉLÉGATION DU POUVOIR D'ÉMETTRE ET DE SIGNER DES CONSTATS D'INFRACTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES

Il est proposé par Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité de nommer M. Philippe Habel et Mme Pénélope Houle comme personnes autorisées à émettre et à signer des constats d'infraction pour faire respecter les règlements sur les nuisances.



Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

2023-08-07-15 RÉOLUTION POUR APPORTER DES MODIFICATIONS AU CONTRAT D'ASSURANCE

Il est proposé par Éric Pariseau et adopté à l'unanimité d'entériner l'ajout des primes annuelles afin d'assurer les radars fixes et mobiles auprès de FQM assurances au coût de 75\$ par année.

2023-08-07-16 RÉOLUTION POUR L'ACHAT D'ENVELOPPES PERSONNALISÉES

Il est proposé par Sonia Roberge et adopté à l'unanimité d'autoriser Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-trésorière à faire l'achat d'enveloppes personnalisées.

OCTROI DE LA VENTE D'IMPRIMANTE

Puisqu'aucune soumission n'a été reçue, la vente par soumission se poursuit jusqu'au 11 septembre 2023 à 13h.

2023-08-07-17 RÉOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE D'APPUI : FABRIQUE DE NOTRE-DAME-DE-HAM

Considérant que le projet a été soulevé par la population lors des consultations publiques;

Il est proposé par Michel Blondin et adopté à l'unanimité d'appuyer la demande de dépôt de projet de la Fabrique de Notre-Dame-de-Ham au Fonds région et ruralité.

2023-08-07-18 ACHAT DE PANNEAUX

Il est proposé par Michel Blondin et adopté à l'unanimité d'autoriser Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-trésorière à faire l'achat de panneaux de signalisation pour améliorer la visibilité des poteaux d'Hydro-Québec sur la rue de l'Église. Les panneaux seront achetés suite à l'accord d'Hydro-Québec.

2023-08-07-19 RÉOLUTION POUR RÉALISER DES TRAVAUX SUR LE COURS D'EAU QUI TRAVERSE LA RUE DES PEUPLIERS

CONSIDÉRANT l'adoption par la MRC d'Arthabaska du règlement numéro 338 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Arthabaska ainsi que la Politique révisée relative à la gestion des cours d'eau lors de sa séance régulière du 16 mars 2016

CONSIDÉRANT la demande d'intervention faite par M. Mario St-Cyr, le 21 juillet 2023 pour le cours d'eau qui traverse la rue des Peupliers;

CONSIDÉRANT la problématique du mauvais écoulement des eaux par l'accumulation de sédiments;

CONSIDÉRANT la localisation des travaux sur les lots 6 206 696, 6 206 705, 6 206 706, 6 208 460, 6 206 709 de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande faite par M. Mario St-Cyr, la personne désignée par la municipalité de Notre-Dame-de-Ham suite à sa visite terrain;

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer des travaux d'aménagement sur le cours d'eau traversant la rue des Peupliers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Bishop et il est résolu à la majorité suite au retrait de M. Éric Pariseau et de M. Michel Blondin :

QUE les membres du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham appuient la demande d'intervention faite par M Mario St-Cyr et transmettent la présente demande à la MRC d'Arthabaska afin d'entreprendre les travaux d'aménagement qui consistent à retirer les sédiments et ôter les obstructions;

QUE l'intégralité des frais liés aux travaux soit à la charge de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

CHEMINS PRIVÉS : SUIVI

La municipalité lancera un appel d'offres sur invitation et affichera également l'appel de soumissions sur Internet afin d'obtenir un coût pour le déneigement des chemins privés suivant : Fréchette, Nault, Ramsay et Bouchard. L'appel de soumission sera ouvert jusqu'au 31 août 2023 13h. Une rencontre sera prévue après l'ouverture des soumissions.

PROJET RÈGLEMENT 200 : MRC ARTHABASKA

Suite à la lecture du projet de règlement 200 concernant l'agriculture urbaine permise, le conseil n'apporte aucune proposition de modifications.

2023-08-07-20 RÉSOLUTION POUR L'INSCRIPTION AU COLLOQUE DE ZONE

Il est proposé par Steve Roy et adopté à l'unanimité de permettre l'inscription de Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-trésorière par intérim au colloque de zone au coût de 143.72\$.

2023-08-07-21 RÉSOLUTION POUR L'ACHAT D'UN DÉBITMÈTRE

Il est proposé par Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité de permettre l'achat d'un débitmètre afin de récolter des données sur la capacité du puit pour la mise aux normes de nos installations. Le coût d'achat est de 35 800\$ pris à même la TECQ auprès de Koopers. Mme Geneviève Boutin validera avec Luc Arsenault si l'ajout de l'automate est conforme.

2023-08-07-22 RÉSOLUTION POUR L'OFFRE DE SERVICE DE TECHNI-CONSULTANT

Il est proposé par Éric Pariseau et adopté à l'unanimité d'octroyer un contrat d'accompagnement auprès de Techni-consultant pour l'évaluation des travaux à effectuer dans les chemins municipaux au montant de 5450.00\$ avant taxes.

CORRESPONDANCE DIVERSE

Correspondance de Martine Couture concernant la diminution de la vitesse du 1^{er} rang Centre. Le conseil analysera la demande au prochain conseil.



Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

Correspondance de Sylvie Roy concernant le service Internet de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham. Le conseil avisera la citoyenne qu'il est possible de la collecter.

Correspondance concernant l'inspection et la vérification en sécurité incendie 2023-2024. Si la municipalité est sélectionnée, le dossier sera transféré à la Régie des trois monts.

Correspondance concernant le programme d'aide à la voirie locale. 20000\$ a été octroyé à la municipalité pour la réparation des rangs 10 et 11.

VARIA

2023-08-07-23 RÉSOLUTION POUR COMPLÉTER LE FORMULAIRE MR-69

Il est proposé par Éric Pariseau et adopté à l'unanimité de nommer Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-trésorière par intérim comme personne mandatée à représenter la municipalité auprès de Revenu Québec et à compléter le formulaire MR-69.

2023-08-07-24 RÉSOLUTION POUR UN MANDAT POUR LA RÉGULARISATION D'UN DOSSIER DE FOSSE SEPTIQUE

Il est proposé par Sonia Roberge et adopté à l'unanimité d'octroyer un mandat à DHC Avocats pour la régularisation d'un dossier de fosse septique non conforme auprès du dossier de matricule 0985 09 1640.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Question portant sur la facture de BGA Architecte et des travaux effectués jusqu'à maintenant.

Question portant sur le coût des travaux sur la rue Peuplier.

Question portant sur le coût de l'automate/débitmètre.

Question sur l'entretien du rang 2 sud.

Question sur la nature du règlement 200 de la Mrc d'Arthabaska.

Question sur les éléments ajouter aux assurances et sur la faisabilité d'ajouter un élément de protection aux jeux d'eau pour éviter des bris futurs.

Question sur l'implication de la municipalité sur la cause des changements climatiques, de la protection des arbres et d'un futur règlement sur l'abattage des arbres.

Question sur le vol des radars et des coûts pour le milieu.

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Sonia Roberge, et adopté à l'unanimité de fermer la séance à 20h50.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Serge Tremblay, Maire

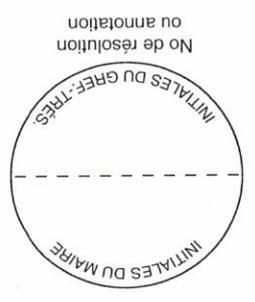
Par la présente, la greffière-trésorière certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Serge Tremblay
Maire

Geneviève Boutin
Directrice générale greffière-
trésorière par intérim





Procès-verbaux de la Municipalité de
Notre-Dame-de-Ham